

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

**Recrutement d'un consultant individuel chargé
d'évaluer le volet démarche qualité du degré de maturation
des Centres Nationaux de Spécialisation en Centres Régionaux
d'Excellence de Recherche-Développement en Afrique de l'Ouest**

Ouverture de l'appel : 10/11/2022

Clôture de l'appel : 21/11/2022

AMIN° 27-2022 – RELANCE1

1. Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme d'investissement régional phare (850 millions de dollars US) visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agro-écologiques) ; et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (AGRHYMET, CORAF, CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.
2. Le but ultime de cette activité est d'accompagner les centres dans le processus de leur transformation en CRE de l'espace CEDEAO. De façon spécifique, il s'agit d'entreprendre une évaluation pour identifier les gaps qui séparent les centres dans leur état actuel de la satisfaction des critères de maturation convenus et faire des recommandations d'investissements pour leur satisfaction.

C'est dans ce cadre que le CORAF recrute un consultant pour évaluer le volet démarche qualité du degré de maturation des Centre Nationaux de Spécialisation

en Centres Régionaux d'Excellence de Recherche-Développement en Afrique de l'Ouest.

- 3- Les tâches à réaliser ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont détaillées dans les termes de référence ci-après.
- 4- Le Directeur Exécutif du CORAF invite les candidats (« consultants ») intéressés et ayant le profil recherché comme indiqué dans les termes de référence, à manifester leur intérêt pour cet appel.
- 5- Les candidats intéressés devront fournir une manifestation d'intérêt et leur CV actualisé détaillant les références concernant l'exécution et l'expérience de prestations similaires.
- 6- Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions du paragraphe 3.14 du « Règlement de Passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale un Financement des Projets d'Investissement » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et révisé en Août 2018 (« Le Règlement »), relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- 7- Les candidats seront sélectionnés selon la procédure de l'emploi de consultant individuel telle que décrite dans « le Règlement de passation des marchés de la Banque ».
- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, tous les jours ouvrables par e-mail, auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF à l'adresse : n.lamien@coraf.org et copie à procurement@coraf.org.
- 9- Les dossiers de candidatures doivent être soumises par e-mail à procurement@coraf.org, le **21/11/2022 à 17h00 GMT au plus tard**.

Dr Abdou TENKOUANO
Directeur Exécutif

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un consultant individuel chargé d'évaluer le volet démarche qualité du degré de maturation des Centre Nationaux de Spécialisation en Centres Régionaux d'Excellence de Recherche-Développement en Afrique de l'Ouest

1. Contexte

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme d'investissement régional phare (850 millions de dollars US) visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement: (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agro-écologiques) ; et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (AGRHYMET, CORAF, CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.

L'Objectif de développement du programme (ODP-PDO) est de : « Renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux, améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées et développer les marchés agricoles régionaux. »

De façon spécifique le programme va contribuer à accroître la résilience des systèmes alimentaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et au Togo (Phase 1) ; au Ghana, au Tchad et en Sierra Leone (Phase 2) par des investissements dans la gestion des risques régionaux, le commerce des denrées alimentaires de base et la durabilité de la base de production.

La sous-composante 2.1 prévoit le renforcement des systèmes nationaux de recherche à travers la consolidation des Centres Nationaux de Spécialisation (CNS). C'est au total 9 CNS qui ont été établis dans le cadre de mise en œuvre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) sur la période 2007-2019. Il s'agit des CNS : (i) Plantes à Racines et Tubercules au Ghana, (ii) Riz pluvial, irrigué et de submersion profonde au Mali ; (iii) Céréales Sèches au Sénégal ; (iv) Fruits et légumes au Burkina Faso ; (v) Banane Plantain en Côte d'Ivoire ; (vi) Aquaculture au Nigéria ; (vii) Maïs au Bénin, (viii) Elevage au Niger et (ix) Riz de Mangrove en Sierra Leone.

Dans le processus d'accompagnement des CNS pour leur maturation en CRE, le CORAF a eu à commanditer deux évaluations du degré de maturation de ces CNS en CRE sur la base des critères définis à l'atelier de Lomé I en 2014. Au terme des évaluations, il est apparu que : (i) le CNS céréales sèches du Sénégal et celui sur les Racines et tubercules au Ghana répondaient aux critères d'éligibilité au Centre Régional d'Excellence ; (ii) les CNS Riz du Mali, Élevage du Niger et Maïs du Bénin obéissaient aux critères de Centre régional de Spécialisation et (iii) les CNS restants ont encore besoin de temps pour finaliser leur processus de migration vers les CRS et CRE.

La fin du programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), principale source de financement, intervenue en Décembre 2016 pour les pays de la série B (Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Nigeria) et C (Benin, Gambie, Guinée, Liberia, Togo et Sierra Leone), en Décembre 2018 pour les pays de la série 2A (Ghana, Mali, Sénégal) et en Décembre 2019 pour les pays du financement additionnel à la série C (Bénin, Guinée, Niger et Togo) n'a pas permis la pleine réalisation des plans d'actions de maturation en CRE que chaque CNS avait élaboré excepté les CNS céréales sèches et Plantes à racines et tubercules qui ont pu accéder au statut de Centre Régional D'Excellence.

Depuis lors, chaque centre se bat tant bien que mal pour exister. Les présents termes de références sont proposés pour évaluer la vitalité des centres des pays de la phase 1&2 du PRSA pour une mise à jour des plans d'investissements de maintenance / maturation en Centre Régionaux d'Excellence.

2. Objectifs

Le but ultime de cette activité est d'accompagner les centres dans le processus de leur transformation en CRE de l'espace CEDEAO. De façon spécifique, il s'agit d'entreprendre une évaluation pour identifier les gaps qui séparent les centres dans leur état actuel de la satisfaction des critères de maturation convenus et faire des recommandations d'investissements pour leur satisfaction.

3. Approche méthodologique

La complexité de l'évaluation nécessite le recrutement d'un binôme de consultants dont les expertises sont complémentaires : une expertise technique en recherche-développement et une expertise en Management des organisations publiques et en accréditation ISO.

Comme les précédentes évaluations, il s'agira pour les consultants de faire l'état des lieux des centres en termes d'infrastructures, d'équipement et de ressources humaines de recherche, de mode d'opérations et de productions scientifiques, d'ouverture à la sous-région, de durabilité etc.) ; apprécier l'adoption d'une démarche « Qualité » ou le niveau de maturité Qualité dans la mise en œuvre des activités du centre et évaluer la perspective d'évolution vers un CRE, faire des propositions pour améliorer les synergies et les complémentarités au sein du cluster d'institutions du centre et proposer un plan d'action pour l'obtention d'une certification ISO.

Cela nécessitera la visite de chacun des 6 centres des pays de la phase 1&2 du PRSA pour des entretiens avec les responsables de l'institution de rattachement du centre, les responsables et gestionnaires du centre, les équipes de recherche, des partenaires scientifiques et techniques, des utilisateurs des résultats de la recherche, des Organisations sous régionales et internationales d'intérêt situées dans le pays.

Sont particulièrement concernés par cette évaluation, les centres sur (i) les Fruits et légumes au Burkina Faso ; (ii) le Riz pluvial, irrigué et de submersion profonde au Mali ; (iii) l'Élevage au Niger ; (iv) le nouveau centre sur la gestion des bio agresseurs au Togo, les centres sur (v) les Plantes à Racines et Tubercules au Ghana et (vi) le Riz de Mangrove en Sierra Leone.

4. Produits/résultats attendus

Le principal produit attendu de cette évaluation institutionnelle est le rapport dans lequel les recommandations répondant aux objectifs mentionnés ci-dessus sont formulées, basées sur l'analyse des informations recueillies auprès de la direction et du personnel, des membres des organes de gouvernance, des institutions partenaires et autres parties prenantes de ces centres.

Les résultats intermédiaires attendus sont les suivants :

- l'état actuel des institutions soumises à l'évaluation en termes d'infrastructures et équipements de recherche, de capacités humaines et financières, de titres de propriété des infrastructures physiques et des biens, les programmes et activités mises en œuvre depuis la dernière évaluation et ceux qui sont en cours) est établi ;
- les besoins présents et futurs de chaque centre ;
- les fonctions principales des Institutions sont identifiées et les stratégies pour atteindre celles-ci dans le court et moyen termes sont développées ;
- Le cadre institutionnel durable basé sur la structure, la dotation en personnel, des finances nécessaires pour assurer le changement institutionnel, des sources et mécanismes de financement, les processus et procédures de travail, la gouvernance, le réseautage et le partenariat, sont réévalués.

5. Durée de la mission

La durée de réalisation de cette mission est de Quarante (40) Homme-jours sur une période de 2 mois. Le démarrage aura lieu en Novembre 2022.

6. Profil du consultant

Le consultant commis à cette mission devrait avoir certaines des qualifications et expériences ci-après :

- Une bonne connaissance de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de ses institutions et organisations sous régionales ;
- Des aptitudes en planification stratégique et de solides références dans les secteurs de l'Agriculture et de la Recherche agricole (agriculture, élevage, pêche/aquaculture) en liaison avec le développement économique et social ;
- Une expérience dans la certification des organismes de recherche et développement agricoles ou dans la certification d'institutions œuvrant pour le développement agricole dans un pays membre du CORAF;
- S'exprimer couramment en Français ou en Anglais, et pouvoir travailler dans l'autre langue.

7. Contenu de la mission

La prestation comprendra (liste non limitative) :

- La documentation de l'état des lieux des infrastructures, équipement, ressource humaine et programmes de recherche et démarche qualité des institutions membres du cluster par l'administration d'une grille d'audit des capacités de recherche ;
- L'identification des gaps de maturation du CNS en CRE ;
- La formulation de recommandation pour combler les lacunes.

8. Obligations concernant les rapports

Dans le cadre de leur mission, le Consultant devra délivrer les rapports ci-après :

- un rapport de démarrage qui détaille la méthodologie envisagée ;
- un rapport de progrès, une semaine après la fin de chaque étape listée dans l'approche méthodologique ;
- un rapport définitif sur l'ensemble du processus qui prend en compte les observations faites par le CORAF, les différents centres et leurs partenaires.

Les rapports rédigés en langue française ou anglaise seront transmis au Secrétariat Exécutif du CORAF en version électronique.

9. Procédure de candidature et sélection

Les dossiers de candidatures doivent être soumis par e-mail à procurement@coraf.org, le **21/11/2022 à 17h00 GMT au plus tard**.

Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions du paragraphe 3.14 du « Règlement de Passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale un Financement des Projets d'Investissement » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et révisé en Août 2018 (« Le Règlement »), relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les candidats seront sélectionnés selon la procédure de l'emploi de consultant individuel telle que décrite dans « le Règlement de passation des marchés de la Banque ».